

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 30 (1993)

Heft: 1114

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On casse la ville!

(jl) Suivant le modèle de la Kinépolis en périphérie bruxelloise, Métrociné s'apprête à faire de Crissier la Cité du cinéma en ouvrant onze salles (2900 places) au cœur du centre Coop qui doit se construire près de l'autoroute.

L'implantation périphérique d'un tel centre, doublé d'un important complexe plurifonctionnel, relance la question de la mort de la ville. Ce n'est pas la première fois que le centre ville et Lausanne en particulier perdrait de sa substance. Depuis plus de vingt ans, les activités urbaines: le commerce, l'industrie, la résidence, les services même se redistribuent, se diffusent dans une agglomération de plus en plus vaste. Jusqu'à quand pourra-t-on se permettre de laisser le centre ville perdre de sa moelle ? Ne risque-t-on pas un jour de s'apercevoir que, de la ville, il ne reste que la carcasse ? On peut imaginer en effet qu'en perdant le monopole de l'offre diversifiée en cinéma, le centre lâche un gros morceau de son pouvoir symbolique. Rappelez-vous, l'achat par les Japonais de firmes cinématographiques américaines. Ce n'était pas la première fois qu'une entreprise américaine passait en mains nippones. Mais toucher au cinéma a été ressenti comme une blessure particulière.

Autre aspect contestable: les transports. Est-il sensé, à l'heure actuelle, de baser un centre aussi attractif sur une clientèle constituée à 100% d'automobilistes (vingt minutes de voiture pour 400 000 clients potentiels, parkings gratuits) ? Pour pouvoir fréquenter les nouvelles salles, les cinéphiles qui utilisaient les transports publics devront se mettre à la voiture. Les cinéphiles qu'on aurait peut-être un jour pu convertir à l'utilisation des transports publics par respect pour la ville n'auront plus cette alternative éventuelle. Pire, les Lausannois qui pouvaient se rendre à pied au cinéma devront utiliser une voiture s'ils veulent aussi profiter des salles périphériques. Or, en parallèle, les transports publics — et les pouvoirs publics — paient des sommes non négligeables pour assurer un service convenable, voire attractif, jusque tard dans la soirée, précisément pour cette clientèle-là. N'est-ce pas ce genre de situation aberrante que le Plan directeur cantonal voulait éviter en formulant cet objectif: «Organiser les diverses fonctions urbaines de façon à modérer les déplacements» ?

Enfin, la tranche d'âge 14-18 ans fréquente assidûment les salles obscures en soirée, surtout en fin de semaine. Or ces jeunes sont captifs des transports publics. Pour se rendre à Crissier, ils n'auront sans doute pas de grandes difficultés à trouver un copain déjà titulaire du permis de conduire et autorisé à utiliser la voiture familiale. Mais implanter un centre de cinéma à un nœud autoroutier n'est-ce pas lancer sur les routes nocturnes des centaines de jeunes supplémentaires dont on sait qu'ils sont parmi les plus exposés aux accidents ? Que dit la Corel de cette implantation périphérique de culture et de loisirs grande génératrice de trafic ? La question dépasse les possibilités d'intervention cette communauté régionale dont nombre de membres voient certainement d'un bon œil Lausanne perdre ainsi de sa substance.

Le Conseil d'Etat qui doit approuver le plan de quartier voté par le législatif de Crissier a encore la possibilité de prendre sérieusement en considération ces éléments d'urbanisme, de transport et de sécurité des jeunes. ■

DRACULA

Les forces de l'ombre

(jg) Dracula, le film-événement de Francis Ford Coppola est surtout un film-malentendu. Ce n'est pas un grand spectacle où il s'agit de «faire vrai» en tournant dans des sites naturels avec un pseudo-réalisme. Les décors se donnent pour ce qu'ils sont : des toiles peintes et du carton-pâte. On est plus proche d'une féerie à la Méliès que des trucages électroniques dans le style de Terminator.

Le film ne joue pas sur l'angoisse ou sur la peur. Même vieux, même en loup-garou ou en chauve-souris, Dracula reste beau; c'est la belle et la bête plutôt que le monstre de Frankenstein. L'histoire est vieille comme l'Occident : le héros défie les dieux, il est puni et condamné à errer sur la terre jusqu'à la délivrance finale. Coppola a bien saisi cette dimension rituelle et archaïque et il en a fait un film qui s'apparente plus à la Médée et à l'Œdipe-roi de Pasolini qu'aux grandes machineries hollywoodiennes.

Un certain désarroi est perceptible chez les spectateurs; il y a moins de monde après l'entracte. Il faut dire que les ad-

versaires de Dracula n'ont rien de héros positifs. Le jeune fiancé de la dame qui suscite l'amour du vampire est un parfait bobet, comme on dirait chez nous, et l'homme qui finira par terrasser le démon des Carpathes, le docteur van Helsing, est un espèce d'hystérique aux penchants sadiques assez prononcés, que l'on n'aimerait pas rencontrer à l'orée d'un bois.

Ce film n'est pas un chef-d'œuvre. Tout n'y est pas réussi. Ainsi, Dracula abrite dans son château trois succubes à l'allure de mata-hari un peu ridicules. Et à la fin, on a droit à une poursuite à cheval dans le plus pur style western avec des individus coiffés de Stetson, ce qui est assez surprenant pour la Roumanie : probablement une pièce rapportée destinée à satisfaire le spectateur mangeur de popcorn du Middle-west.

Le scénario est sans surprise, les dialogues inexistant et les personnages sont des archétypes. D'où vient alors la séduction, l'étrange fascination exercée par ce film ? Coppola fabrique des images. Son Dracula est une pure juxtaposition de scènes où tout est dit par les mouvements de caméras, le jeux des ombres et des lumières, le raffinement des costumes. D'une certaine façon, c'est un retour au cinéma muet, à la domination de ce qui est montré sur ce qui est dit. Coppola, en grand artiste, saisit à sa façon ce moment instable où un refoulé archaïque peut à nouveau surgir de l'ombre, et où la modernité se débat face aux messes noires de l'épuration ethnique. ■

EN BREF

Anne-Marie de Félice enrage dans VO Réalités. Elle a voté contre Maastricht en France et contre l'EEE en Suisse et elle ne comprend pas qu'on critique son choix alors qu'elle est pour l'Europe des peuples, de l'emploi et de la paix.

L'UDC zurichoise a publié la semaine passée dans les grands quotidiens de la région des annonces pleine page qui font un bilan intermédiaire de son activité depuis les élections nationales de 1991. But de cette publicité: montrer aux électeurs que l'UDC de Zurich tient ses promesses électorales.